ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport combiné

Question écrite n° 113502

Texte de la question

À la suite de la publication du rapport du conseil économique et social relatif à « une nouvelle dynamique pour le transport intermodal », M. Dino Cinieri demande à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer de bien vouloir lui faire connaître la position de son ministère au regard de la proposition relative à la création de structures communes dédiées à la commercialisation et à la réalisation de transports combinés rail-route regroupant des chargeurs, des transporteurs routiers et ferroviaires et des gestionnaires de terminaux.

Données clés

Auteur : M. Dino Cinieri
Circonscription : Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 113502
Rubrique : Transports
Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer
Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13194